



Subvention pour l'achat d'un vélo électrique Premier bilan du dispositif mis en place par la CCMG

A l'automne dernier, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) lançait son opération de subvention de Vélo à Assistance Électrique (VAE) dans le but de faciliter la transition vers des modes de déplacement doux et plus respectueux de l'environnement.

Destiné aux habitants des 8 communes des Montagnes du Giffre, ce dispositif permet actuellement d'aider financièrement, à hauteur de 200 euros et sans conditions de ressources, les nouveaux acquéreurs d'un VAE, de type urbain et/ou Vélo Tout Chemin (VTC), et non Vélo Tout Terrain (VTT).

Une subvention cumulable avec l'aide de l'État actuellement en vigueur

A ce jour, 16 dossiers ont été validés par les services de la CCMG, ce qui représente une valeur totale de 3 200 euros d'aide. "Lorsque nous avons lancé ce dispositif, nous étions dans une saison moins propice à la pratique du vélo. Aussi, les usagers ont sûrement été moins réceptifs, ce qui peut expliquer le petit nombre de dossiers traités", indique Cyril Cathelineau, vice-Président en charge des questions environnementales à la CCMG. "Avec le printemps et l'arrivée des beaux jours, je pense que ce dispositif va trouver un écho plus favorable auprès des habitants des Montagnes du Giffre".

D'autant plus que ce dispositif local permet aux usagers de bénéficier également de l'aide de l'État, dite "bonus vélo à assistance électrique", toujours en vigueur. "L'aide de l'État peut être cumulée avec l'aide allouée par la CCMG et son montant est similaire à la nôtre. Ce qui représente une aide globale de 400 euros". De quoi inciter les usagers à délaissé le volant au profit du guidon !





Ça roule! dans les Montagnes du Giffre

**200 EUROS OFFERTS *
POUR L'ACHAT DE VOTRE VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !**

Informations et dossier de demande de subvention sur www.montagnesdugiffre.fr



COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE POUR L'ACHAT DE MON VÉLO ÉLECTRIQUE ?

J'habite : Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse,
1 Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Taninges ou Verchaix.

Je me rends chez le revendeur de mon choix pour trouver le vélo qui fera dérailler mon cœur. Lors de mon achat, je conserve la facture.

J'envoie ma demande de subvention avec une copie de la facture, les pièces justificatives et la convention signée à la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.

Ma demande est étudiée.
4 Si elle est conforme, je bénéficie de l'aide de 200 €.



INFORMATIONS

www.montagnesdugiffre.fr
onglets "Vivre et habiter > Déplacements > Aide à l'achat d'un vélo électrique"

